

Image not found or type unknown



Preuve juridique de l'email

Par **legavoxmember**, le **11/05/2010** à **08:45**

Bonjour,

Sachant qu'il est tout à fait possible d'envoyer un mail avec nimporte quelle adresse d'origine (piratage informatique), je me demande si l'email peut constituer une preuve juridique?

Merci de vos réponses.